

n° 02

Date de publication  
12 04 2023

## Viticulture



### À retenir cette semaine

Les stades phénologiques des vignes observées vont de début gonflement du bourgeon (02) à deux-trois feuilles étalées (09).

**Excoriose** : Des symptômes hivernaux d'excoriose observés. Il faut procéder à des comptages parcelaires pour juger objectivement de la situation de la parcelle. **Un seuil indicatif de 10%** de ceps touchés peut être considéré comme un repère dans le raisonnement vis-à-vis de cette maladie.

En condition sèche, le champignon ne se développe pas. Le risque de contamination pour 2023 va dépendre des conditions d'humidité au début de la reprise végétative. Les pluies annoncées sont faibles...

**Manges bourgeons** : les manges bourgeons restent des ravageurs secondaires mais qui peuvent impacter certaines parcelles (peu nombreuses et souvent les mêmes). Là aussi, il faut observer les parcelles sensibles et juger au cas par cas. **Seuil indicatif de 15% de ceps atteints dans la parcelle**, c'est-à-dire au moins un bourgeon atteint sur le cep. Bien souvent, il n'y a rien à faire ; on « constate » les dégâts !

Méthode de comptage : observation sur 100 ceps (20 stations de 5 ceps consécutifs répartis dans la parcelle). Notation du nombre de pieds avec au moins un bourgeon évidé. Dès qu'un bourgeon est mangé sur le cep, le pied est considéré comme attaqué. Il est inutile de dénombrer tous les bourgeons mangés sur un même cep.

**Mildiou** : les œufs d'hiver ne sont pas mûrs. Aucun risque

**Black-rot** : les ascospores ne sont pas mûres. Aucun risque

**Tordeuses de la grappe** : quelques eudémis déjà piégés dans les Côtes du Rhône nord. Dans ces secteurs très précoces, les pièges doivent être en place ou posés cette fin de semaine.

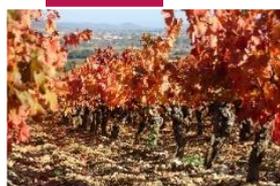
Dans les secteurs plus tardifs, la mise en place interviendra dans la semaine prochaine ou la suivante...

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données de la base Latitude pour les vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations.

L'analyse de risque s'appuie localement, lorsque disponible, sur l'utilisation de modèles de simulation : Milstop, Potentiel Système, Rimpro...

Cette année, le réseau comprend 160 parcelles observées par 39 observateurs sur 20 cépages différents.

**133 parcelles observées** le 11 avril 2023.



## Prophylaxie et méthodes alternatives

Dans le cadre du plan Ecophyto II+ et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant toute chose **les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives**.

Se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>



Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

le lien vers la note : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2023-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

### Notes biodiversité et réglementaire

Une note « abeilles sauvages » est disponible :

[https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/abeilles\\_sauvages\\_-\\_note\\_nationale\\_biodiversite\\_-\\_bsv2\\_0.pdf](https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/abeilles_sauvages_-_note_nationale_biodiversite_-_bsv2_0.pdf)



Note des dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs :

<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

**(Rappel : la vigne ne fait pas partie des cultures concernées : l'arrêté du 20 novembre 2021 ne s'applique pas aux cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou les autres insectes pollinisateurs, dont [la liste](#) est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture.)**

## Vu dans les vignes



*Bourgeon mangé dans les Coteaux du Lyonnais sud : crédit photo CA69*



*Bourgeon cisailé par le côté (arpenteuse) en Beaujolais : crédit photo CA69*

# 🍷 Vignoble Beaujolais – Coteaux du Lyonnais

Données du réseau : 26 parcelles renseignées sur 27

## Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Gamay	Bourgeon dans le coton (03)	Pointe verte nettement visible (05-06)	Presque 1 <sup>ère</sup> étalée (06-07)
Chardonnay	début éclatement bourgeons (03-05)	éclatement des bourgeons (06)	2 feuilles étalées (07-09)

## Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)



NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTÔME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	25	76
0-5	3	12
5-30	2	8
>30	1	4

## Manges et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaïlle martre... (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)



% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	25	60
0-2	3	12
2-20	7	24
>20	1	4

## Résumé de la situation phytosanitaire

**Excoriose** : Comme chaque année, on observe dans les deux vignobles quelques symptômes de sortie d'hiver, mais à des niveaux ne dépassant pas 5% de ceps symptomatiques.

En condition sèche, le champignon ne se développe pas. Le risque de contamination pour 2023 va dépendre des conditions d'humidité au début de la reprise végétative.

Pour rappel, les conditions favorables aux contaminations sont des périodes d'humectations de 12 heures à 10°C ou 9 heures pour une température de 15°C. Il faudra donc rester vigilant dans les parcelles sensibles en fonction du niveau des précipitations à venir.

La dissémination des spores se fait sur de courtes distances ; la maladie reste donc très localisée sur les ceps infectés les années précédentes.

On observe sur la base des rameaux laissés à la taille, des nécroses noirâtres allongées.

**Manges bourgeons** : Aucun symptôme de bourgeon détruit par les manges bourgeons dans les parcelles suivies en Coteaux du Lyonnais sud.

Le seuil indicatif de nuisibilité est de 15% de ceps avec au moins 1 bourgeon détruit.

En Beaujolais, on n'observe en général que de très rares symptômes de bourgeons évidés. (Mais une parcelle de chardonnay est potentiellement au-dessus du seuil avec 16% de ceps symptomatiques !).

Les risques sont variables selon les parcelles, et les dégâts interviennent à partir du gonflement des bourgeons jusqu'à l'éclatement. Ils sont plus importants lorsque le débourrement est lent.  
Après le stade éclatement des bourgeons, les dégâts cessent.

**Tordeuses de la grappe** : D'après les sommes de températures enregistrées, les premiers mâles de tordeuses de la grappe devraient pouvoir être piégés dans la semaine prochaine dans le secteur des Coteaux du Lyonnais sud. On en est encore loin dans les Coteaux du lyonnais nord ainsi que le Beaujolais.

# Vignoble Forez - Roannais

**Données du réseau : 8** parcelles renseignées sur 8

## Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Gamay	Fin gonflement bourgeons (02-03)	pointe verte (05)	Pointe verte nettement visible (05-06)
Chardonnay (2 parcelles)		Presque 1ère étalée (06-07)	

## Résumé de la situation phytosanitaire

Stade phénologique moyen : Eclatement du bourgeon... quelques bourgeons en bout de baguette un peu plus avancés.

Quelques symptômes d'excoriose. Sans grande gravité.

Quelques dégâts de mange bourgeons de manière anecdotique. Rien n'à faire.

Aucun risque de mildiou, Black Rot et Oidium.

Pas de dégâts de gel

# Vignoble Côtes du Rhône nord

Données du réseau : 25 parcelles renseignées sur 33

## Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Syrah	début éclatement bourgeons (03-05)	Presque 1ère étalée (06-07)	première feuille étalée (07)
Viognier	Presque 1ère étalée (06-07)	première feuille étalée (07)	2-3 feuilles étalées (09)
Marsanne	début éclatement bourgeons (03-05)	Pointe verte nettement visible (05-06)	première feuille étalée (07)
Roussanne	début éclatement bourgeons (03-05)	Pointe verte nettement visible (05-06)	première feuille étalée (07)

**Manges et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaille martre...** (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)



% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	13	62
0-2	4	19
2-20	4	19
>20	0	0



**Excoriose** (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	10	56
0-5	7	38
5-30	1	6
>30	0	0

## Résumé de la situation phytosanitaire

Les stades phénologiques vont de bourgeons dans le coton à 2-3 feuilles étalées dans les secteurs les plus précoces.

Des symptômes d'excoriose sont toujours visibles la plupart du temps ne dépassant pas les seuils.

Des dégâts de manges bourgeons sont également constatés de manière ponctuelle (observation parcellaire et seuil indicatif à 15% de ceps symptomatiques).

Données du réseau : 22 parcelles renseignées sur 22

## Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Aligoté (1 parcelle suivie)		pointe verte (05)	
Muscat	bourgeon dans le coton (03)	début éclatement bourgeons (03-05)	première feuille étalée (07)
Clairette	début de gonflement des bourgeons (02)	début éclatement bourgeons (03-05)	début éclatement bourgeons (03-05)

**Manges et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaille martre...** (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)



% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
	<b>15</b>	
Absence	9	60
0-2	0	0
2-20	6	40
>20	0	0



**Excoriose** (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
	<b>14</b>	
Absence	10	72
0-5	2	14
5-30	2	14
>30	0	0

## Résumé de la situation phytosanitaire

**Phénologie** : Légère évolution de la phénologie cette semaine. Sur les parcelles du réseau, les stades phénologiques des Muscats sont compris entre « bourgeon dans le coton » et « première feuille étalée » en situation précoce. Pour les Clairettes, les stades sont compris entre « début de gonflement des bourgeons » et « début d'éclatement des bourgeons ».

**Excoriose** : sur les parcelles observées, quelques parcelles représentent des symptômes supérieurs à 10%, mais cette constatation est très localisée.

**Mange-bourgeons** : peu de parcelles concernées mais des dégâts ont été constatés (environ 8% de dégâts sur les parcelles touchées). Seuil indicatif de nuisibilité de 15% de ceps symptomatiques.

# 🍷 Vignoble Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises

Données du réseau : 27 parcelles renseignées sur 33

## Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Chardonnay	Presque 1ère étalée (06-07)	éclatement des bourgeons (06)	2 feuilles étalées (07-09)
Gamay	bourgeon dans le coton (03)	début éclatement bourgeons (03-05)	pointe verte (05)
Jacquère / Verdesse	bourgeon dans le coton (03)	pointe verte (05)	Presque 1ère étalée (06-07)
Altesse	pointe verte (05)	Pointe verte nettement visible (05-06)	première feuille étalée (07)
Mondeuse	bourgeon dans le coton (03)	pointe verte (05)	Presque 1ère étalée (06-07)
Pinot N	début éclatement bourgeons (03-05)	pointe verte (05)	Presque 1ère étalée (06-07)

**Manges et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaille martre...** (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)



% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	24	88
0-2	1	4
2-20	2	8
>20	0	0



**Excoriose** (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	24	74
0-5	3	13
5-30	3	13
>30	0	0

## Résumé de la situation phytosanitaire

### Savoie

Compte tenu de la grande diversité du vignoble, les stades phénologiques s'étalent sur 7 stades différents, du plus tardif, stade bourgeon dans le coton à 2 feuilles étalées pour le secteur le plus précoce : Brison St Innocent. Cependant la majorité des stades phénologiques (83%) se situe entre le stade 03-05 (début d'éclatement) et le stade 06-07 (éclatement intermédiaire).

**Excoriose** : A noter la présence plus ou moins discrète (< à 15%) d'excoriose, répartie de façon diffuse un peu partout sur le vignoble.

**Manges bourgeons** : Du fait des températures matinales encore relativement fraîches et des bonnes précipitations, l'impact des manges-bourgeons est pour le moment assez faible (< à 8%), en dessous du seuil indicatif de nuisibilité.

### **Bugey**

Pas de résumé pour cette zone.

### **Balmes dauphinoises**

Pas de résumé pour cette zone.

# Vignoble Sud Ardèche

Données du réseau : 25 parcelles renseignées sur 37

## Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Chardonnay	début éclatement bourgeons (03-05)	première feuille étalée (07)	2 feuilles étalées (07-09)
Gamay	Presque 1ère étalée (06-07)	première feuille étalée (07)	2 feuilles étalées (07-09)
Grenache N	bourgeon dans le coton (03)	éclatement des bourgeons (06)	Presque 1ère étalée (06-07)
Merlot	début éclatement bourgeons (03-05)	Presque 1ère étalée (06-07)	2 feuilles étalées (07-09)
Syrah (2 parcelles)		Presque 1ère étalée (06-07)	première feuille étalée (07)

## Résumé de la situation phytosanitaire

L'éclatement des bourgeons est bien démarré sur la plupart du territoire. Les cépages Chardonnay et Gamay sont les plus avancées (BBCH12-13, 2-3 feuilles étalées) principalement. Les grenaches plus au sud sont aussi bien avancées mais plus hétérogènes, du BBCH 10 (éclatement des bourgeons) jusqu'à 2-3 feuilles étalées. Il semble que la phénologie soit similaire à celle de 2022 sauf pour certains secteurs qui ont eu des nuits froides ces derniers jours, ce qui a ralenti la phénologie.

Pas de dégâts observés en liaison avec les températures négatives sur les parcelles du réseau BSV.

Très peu d'excoriose ou de manges bourgeons. Pas de risques.

# Prochain bulletin le 18 avril 2023

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Victor Moinard (CRAAURA) victor.moinard@aura.chambagri.fr

**Animateur filière/Rédacteur :** Nicolas BESSET - nicolas.besset@rhone.chambagri.fr et Barthélémy Souletie

barthelemy.souletie@rhone.chambagri.fr

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON-AURA, ADABIO, Agribio Rhône et Loire, Groupe Oxyane, C.A.M.B, GAIC CHOLAT, Soufflet Vigne, Ecovigne, Groupe Perret, Oedoria, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence, UVICA, Cellier des Gorges de l'Ardèche, Cave de Tain l'Hermitage, Cave de Die Jaillance, Cave de Saint-Désirat, Cooptain, Experenn, Groupe Bernard, Latour Ardèche, EPL Olivier de Serres / Ferme expérimentale Le Pradel, Syndicat des Vins du Bugey, Syndicat des Vins de Savoie

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité*

